

Commune de Mars

La fibre arrive...

Vous souhaitez un raccordement gratuit au réseau Très Haut Débit THD42

pour votre domicile ? (Internet, Télévision, Téléphone)

Mais

- Vous ne possédez pas de connexion internet
ou une connexion avec un débit suffisant,
- Vous ne possédez pas de matériel informatique
(Ordinateur, Tablette ...),
- Vous ne maîtrisez pas encore votre ordinateur,

Votre **collectivité** et le **SIEL-Territoire d'Energie**
vous proposent **un service d'accompagnement gratuit**
dans vos démarches de demande de raccordement

PERMANENCE ASSISTANCE :

MARDI 10 MARS 2020 de 10 H à 12 H
à La Mairie de MARS

Renseignements auprès de votre Mairie : 04 77 60 51 87

Les permanences du
Chargé d'Assistance
aux Usagers sont
uniquement réservées
aux usagers sans
connexion ou sans
pratique d'internet.

